

BULLETIN DE LIAISON DES ANCIENS DE L'ATHÉNÉE

Sommaire

Le mot du directeur	page 1
Préambule	page 5
Introduction	page 7
L'Etat providence est-il en crise?	page 9
Nouvelles de l'Athénée	page 26



Le spécialiste du livre
à Luxembourg

LIBRAIRIE BOURBON

11, rue du Fort Bourbon
Luxembourg-Gare
Téléphone 49 22 06 et 49 22 07

Librairie universelle

Dans un cadre accueillant, vous pourrez choisir à loisir les livres qui vous intéressent.

Qu'il s'agisse de: sciences, technique, scolaire, sciences humaines, sports, jeunesse, voyages, histoire, romans, religion, théologie, philosophie, psychologie, politique, droit, économie, arts, musique, Luxemburgensia, livres de poche, livres pour enfants, hobby, bandes dessinées etc., etc.

Depuis peu, **un rayon de disques et musi-cassettes** vous offre les meilleurs enregistrements en musique classique et moderne.

Un personnel qualifié est à votre service pour vous aider dans votre choix et exécuter votre commande promptement.

Notre devise: conseiller et satisfaire.

Le mot du directeur

Lorsque l'idée fut lancée, il y a trois ans, de fonder une association regroupant les anciens élèves de l'Athénée, il était évident pour moi, comme pour Monsieur Emile Haag, directeur-adjoint, dont je veux saluer au passage les mérites particuliers dans la constitution de l'association, que ce ne devait pas seulement être une sorte de club de vieux camarades où l'on évoquerait autour d'un pot les souvenirs de farces estudiantines d'un goût plus ou moins relevé ou de certaines figures pittoresques du corps enseignant d'hier ou d'avant-hier, mais que cette association devait aussi -et surtout- contribuer au renom de notre école à l'extérieur.

Cette volonté a trouvé son expression dans l'article 1er des statuts où il est dit que l'AAA a pour but "de contribuer au développement du prestige et au rayonnement culturel de l'Athénée". Les conférences de haut niveau, tant par la personnalité de leurs auteurs que par les sujets traités, qui ont eu lieu à l'Athénée en 1983, montrent que l'actuel comité de l'association est décidé à remplir cette mission; la parution du présent bulletin en est une nouvelle preuve. S'il est évident que cette publication aura à jouer le rôle d'un organe de liaison entre les membres de l'AAA, le sommaire et la présentation de ce premier numéro témoignent de l'intention de ses initiateurs d'en faire également un instrument au service de la mission que nous venons d'évoquer.

Je ne puis que m'en réjouir et assurer le comité de l'AAA du soutien total de la direction de l'Athénée dans ce domaine; puisse la présente chronique être la première d'une longue série dont pourront s'enorgueillir encore de nombreuses générations d'anciens de notre "alma mater".

Henri FOLMER
Directeur de l'Athénée



Après la visite de la Bibliothèque Nationale par l'A.A.A.





L'Ancien et le Nouvel Athénée





Ein Erinnerungs- und Abschiedsbild aus dem „ale Kolléisch“ – die I^o B 1947 mit Professor Albert Gloden, dem Klassenlehrer, kurz vor dem Abitur.



Ein Erinnerungsphoto vom „Athenäums-Sportfest“, Juni 1942, im Stadion der Stadt Luxemburg: die „Equipe“ der „3 g“ (Sexta). Im Hintergrund, im dunklen Mantel, Prof. Fritz Schneider.

Préambule

L'Association des Anciens de l'Athénée a maintenant deux ans. Elle est née d'un besoin, sans doute ressenti de façon diffuse par de nombreux anciens élèves de l'Athénée, mais qui a mené quelques-uns d'entre eux à vouloir combler la lacune. Ils se sont réunis à de nombreuses reprises, ont préparé un projet de statuts, une première assemblée générale, ont contacté d'autres anciens, de sorte qu'en avril 1982 l'AAA avait un statut légal et vers la fin de la même année à peu près trois cents membres.

Il est vrai que les objectifs de l'AAA répondent à une demande. Qui n'éprouve pas le désir de revoir ceux qui ont été des compagnons de route pendant de nombreuses années? Les rencontres plus ou moins espacées avec les camarades de promotion montrent bien que les anciennes complicités se renouent vite. Alors, disposer d'un instrument permettant d'organiser de telles rencontres sur un plan plus vaste, est une perspective séduisante. C'est aussi l'un des buts de l'AAA.

Mais l'Athénée aussi, l'école, le bâtiment, suscite toujours l'intérêt de ceux qui y ont étudié autrefois. De nombreux anciens profitent du fait que leurs enfants fréquentent leur vieille école pour venir y découvrir comment elle a évolué, pour comparer le souvenir des salles de classe à l'ombre de la cathédrale avec la réalité du "nouvel" Athénée. L'AAA permet de resserrer les liens des anciens avec leur école grâce aux différentes manifestations qu'elle organise dans le cadre du nouveau et "pourquoi pas ?" de l'ancien bâtiment.

Enfin, d'avoir étudié à l'Athénée suscite encore chez beaucoup une certaine fierté d'appartenir à une élite, tellement il est vrai qu'il n'y a pas si longtemps, l'Athénée se flattait d'être le premier lycée du pays. L'époque n'est plus à de telles prétentions, néanmoins le prestige de l'Athénée tient au coeur de nombreux anciens et l'AAA oeuvre à développer le rayonnement de l'Athénée par l'organisation de manifestations de haut niveau intellectuel et par l'aide qu'elle accorde aux activités culturelles de toute sorte entreprises dans le cadre de l'école.

Ainsi l'AAA a trouvé des champs d'action divers, allant de l'organisation de conférences faites par des personnalités politiques et scientifiques luxembourgeoises et autres, à la mise sur pied de rencontres amicales dans le cadre de randonnées pédestres ou à l'occasion d'un "Stammesch", en passant par l'organisation d'une Journée des Anciens.

Mais le plus important, c'est sans doute de rester en contact de façon permanente avec tous les anciens. Ce but sera atteint, nous l'espérons, par le bulletin de liaison dont voici le premier numéro. Il est destiné à informer les membres de l'AAA de la vie de l'Association, mais aussi de la vie de l'Athénée au jour le jour, de l'organisation actuelle des études secondaires. Il essaiera de faire revivre l'ancien Athénée avec ses personnalités marquantes (biographies, anecdotes, caricatures, photos...). Il reproduira le texte des conférences organisées par l'AAA. Enfin il espère recueillir des réactions, des suggestions qu'il proposera à ses lecteurs pour discussion.

J.P. WOLFF



V° B 1939-40



IV° B 1940-41



II° Gréco-Latine 1942-43

Introduction

Parmi les activités de l'Association des Anciens de l'Athénée, nous avons prévu des "Conférences de haut niveau".

Quoi de plus logique que d'aborder tout de suite les grands thèmes de notre société, essentiellement les aspects sociaux et économiques et notre mode de vie !

Jacques Santer, Président du Gouvernement et Ministre des Finances est placé au beau milieu de ces problèmes et à la source de l'information. C'est donc à lui que s'est adressé notre appel.

Il a d'abord esquissé une fresque de l'évolution de la société depuis un demi siècle. L'Etat d'abord administrateur est devenu lui-même employeur et consommateur. La société, qui a vu fondre les classes moyennes voit se gonfler la masse des salariés. Une nouvelle notion, celle des droits sociaux, règle les relations entre l'Etat et les groupes sociaux. Mais cette métamorphose s'est compliquée par l'apparition soudaine de la crise en 1973 et l'arrêt de la croissance économique.

Une réévaluation de notre situation s'impose: restructurations radicales, nouvelles technologies, évolution de la démographie. Il en découle naturellement une reconsidération des prestations sociales, rigueur dans le choix des options, refonte du système de la Sécurité Sociale.

En ministre responsable, Jacques Santer se penche sur les données spécifiquement luxembourgeoises, dues à l'exiguité de nos dimensions. Les thèmes principaux devraient être: croissance des revenus, reconversions nécessaires, compétitivité sur les marchés, épargne des dépenses publiques.

Né en 1933, Jacques Santer a fait ses études secondaires à l'Athénée, section gréco-latine, avocat, attaché de Gouvernement, il était Ministre des Finances, du Travail et de la Sécurité Sociale et il est actuellement Ministre d'Etat, Président du Gouvernement.

Est-ce son jeune âge, sa formation humaniste classique, son expérience, sa personnalité tout court qui lui permettent de conclure avec optimisme ? Il prévoit: "l'émergence d'une civilisation unique sur l'ensemble de la terre" et il "persiste à croire que nous vivons une époque exaltante" qui avec notre énergie et notre action personnelle permettra "la reconstitution ou la consolidation de l'Etat Providence".

Voilà un destin passionnant et une lecture passionnante.

J. MERSCH



Léonard Soeurs

Successeur: Pitt Léonard

Installations sanitaires

8, rue Louvigny - LUXEMBOURG - Tél. 2 27 22
12, rue Luc-Housse - LUXEMBOURG-CESSANGE
49 01 01/49 01 02



Fournisseur
de la Cour

Tout pour l'emballage



Tout pour le bureau

MULLER & WEGENER

S.A.R.L. LUXEMBOURG

21, rue de Hollerich - Tél. 48 49 49 -
Case postale 2232 - Télex 2620 mulweg, lu



JACQUES SANTER

Président du Gouvernement – Ministre d'Etat

L'Etat providence est-il en crise?

conférence faite le 20-04-1983

En un demi-siècle l'Etat a pratiquement changé de fonctions. Entre l'Etat du début du siècle et celui d'aujourd'hui, il n'y a plus grand-chose de commun. Le premier était un administrateur chargé d'assurer la sécurité des citoyens, le maintien des libertés, l'éducation et la politique étrangère (sécurité des frontières et jeu des alliances). L'Etat d'aujourd'hui assume tous ces rôles, mais dans le cadre d'une société internationale qui limite singulièrement ses pouvoirs. En même temps, il est un grand employeur et un grand consommateur. Il contrôle une grande partie de la vie économique, choisit les investissements à accomplir, fixe le niveau des salaires, assure contre l'ignorance, la maladie, les accidents du travail et le chômage la totalité des citoyens. La mutation est telle qu'à coup sûr il ne s'agit plus du même Etat.

Durant cette période notre société s'est transformée intégralement. Un pays essentiellement rural est devenu une nation industrielle. La classe ouvrière a grossi en conséquence; en même temps elle s'est diversifiée en une multitude de groupes sociaux dont les niveaux de vie sont profondément différents, les niveaux de culture restant sensiblement les mêmes. La classe moyenne traditionnelle s'est effondrée et a pratiquement disparu. Elle a été remplacée par un gigantesque groupe social, communément intitulé "salariés", qui rejoint d'une part la classe ouvrière et de l'autre englobe les cadres moyens. Ces derniers, par ailleurs, tendent chaque jour à devenir plus importants en nombre, en fonction des progrès de l'industrialisation, de la spécificité technique des activités et du développement foudroyant des services tertiaires. Enfin, la population rurale diminue sans cesse, et ceci depuis plus de trente ans. C'est une formidable migration intérieure qui s'est opérée depuis quelques dizaines d'années.

Dominant le tout, un fait capital caractérise la nouvelle société: l'uniformisation accélérée des modes de vie, quelle que soit la catégorie sociale envisagée. Presque tous les Luxembourgeois vont en vacances, les appartements tendent vers les dimensions moyennes, l'ameublement et les lectures se ressemblent de plus en plus dans la plupart des foyers. Les Luxembourgeois voient les mêmes films, écoutent les mêmes émissions de radio, regardent le même programme de télévision.

Ainsi l'Etat a-t-il été contraint d'assumer des fonctions dynamiques au moment même où la société commençait à s'installer dans un genre de vie relativement confortable.

Au fur et à mesure de sa croissance, l'Etat a vu sa compétence et ses responsabilités s'étendre dans presque tous les domaines. Plus les moyens dont il dispose augmentent, plus son cahier des charges s'accroît.

En matière sociale, on rencontre non seulement des charges incompressibles, mais des charges qui doivent croître; et si, lorsqu'il s'agissait d'enseignement, on pouvait parler d'investissement: quand on assurera aux vieux travailleurs une vieillesse digne, soignera les malades ou couvrira les accidents, c'est à un devoir moral qu'on obéira d'abord.

Il faut aller plus loin. Il existe des droits sociaux aussi imprescriptibles que ceux élaborés en 1789. Mais leur respect pose toute une série de problèmes: l'Etat a d'abord refusé de le

reconnaître; puis il a inventé le paternalisme social; enfin il a mis au point une politique de redistribution des revenus qui aboutit parfois à une sorte de "politique sociale de saupoudrage".

Sans vouloir faire un cours d'histoire - ce qui me sied mal- il faut cependant rappeler que l'idéal démocratique de la Révolution française était uniquement politique: la Déclaration des Droits de l'Homme n'a aucun contenu social. Certes l'égalité entre les citoyens devant l'impôt y est proclamée, mais c'est une égalité juridique et politique.

Envisager des droits sociaux, voilà qui est totalement étranger à la philosophie politique du 18^e siècle. La neutralité sociale de l'Etat, dans cette ère d'individualisme, s'est heurtée à l'impérieuse nécessité de l'Assistance. Cependant plus d'un siècle s'écoulera avant que les institutions juridiques tentent de consacrer le droit à l'Assistance que définissait ainsi la Rouchefoucault-Liancourt, président du Comité de la Mendicité en France: "On a toujours pensé à faire la charité aux pauvres et jamais à faire valoir les droits de l'homme pauvre sur la société et ceux de la société sur lui. -La bienfaisance publique n'est pas une vertu compatissante, elle est un devoir, elle est une justice. Là où il existe une classe d'hommes sans subsistance, là existe une violation des droits de l'humanité; l'équilibre social est rompu."

Ainsi, tandis que progressaient lentement les libertés civiles et politiques, les droits sociaux tardaient à se dégager. L'économie libérale, traduction d'une certaine conception de l'harmonie naturelle, refusait énergiquement toute protection sociale. Elle y voyait une atteinte aux principes fondamentaux régissant la société. Toutefois, sous la pression des groupements de travailleurs, sous l'influence des penseurs marxistes de l'époque, socialistes ou chrétiens sociaux, la notion de droits sociaux, d'une part égale à celle des droits civils et politiques, s'est progressivement dégagée. Et, parallèlement, la nécessité d'une intervention étatique pour assurer la mise en oeuvre de ces droits s'est imposée, sous l'influence de facteurs qui ont varié avec les situations concrètes d'ordre historique ou national.

La pression diffuse des masses ouvrières au cours du 20^e siècle, puis leur organisation cohérente dans - et par - les syndicats, l'évolution des buts et des méthodes du syndicalisme qui, visant d'abord une défense, a tendu ensuite à imposer une conception globale de l'organisation économique, ont obligé l'Etat à reconnaître les droits sociaux et à en favoriser l'exercice.

L'Etat libéral a été ainsi contraint à "faire quelque chose". Cette nécessité devient irrésistible lors de la grande dépression: l'échec du capitalisme libéral impose un interventionnisme économique de circonstance qui ouvre la voie à un interventionnisme social permanent.

Enfin, l'aspiration au mieux-être, le désir des hommes de posséder les services et les objets dont la technique moderne accroît le nombre et la variété, de se mouvoir dans l'univers magique de la télévision, du confort ménager, de l'automobile, bref, le développement de la propension à consommer sous l'influence des communications de masse, sont autant de facteurs qui favorisent l'interventionnisme étatique dans le domaine

social, là où une négociation autonome entre l'employeur et le salarié, le producteur, le marchand et le consommateur, le médecin et le malade, le propriétaire et le preneur de bail, ne donnait au moins fort qu'une satisfaction insuffisante et coûteuse.

La conscience qu'a prise l'Etat de ses responsabilités sociales est un phénomène général. Toutefois, les domaines d'intervention varient selon les Etats, de même que le degré et les formes de cette intervention.

Dans les pays sous-développés, on retrouve l'évolution des puissances industrielles au cours du 19^e siècle et des premières décennies du 20^e siècle: la limitation même du revenu national de ces pays s'oppose, en fait, à la généralisation des prestations sociales, des services médico-sociaux, de l'enseignement...

En revanche, dans les Etats hautement développés, la dynamique interne de l'action sociale de l'Etat, la pression qu'exercent certaines fractions de l'opinion et l'accroissement du revenu national conduisent à l'extension des domaines d'intervention et à la généralisation des bénéficiaires de la protection. Dans ces nations industrielles, l'action juridique de l'Etat dans le domaine social, c'était hier "l'assistance" et "la législation industrielle" puis "le droit du travail"; c'est aujourd'hui le "droit social" et la "politique sociale".

Enumérer les domaines où s'exerce l'action de l'Etat reviendrait à dresser le catalogue des secteurs de l'activité humaine. L'Etat ne se borne pas à assumer des responsabilités dans les sphères purement sociales. Les considérations sociales le poussent à agir dans d'autres domaines: culturel, économique, financier... La politique étrangère n'y échappe pas: historiquement, la première institution internationale à caractère technique, née d'un traité politique, fut l'Organisation Internationale du Travail, et les clauses sociales du traité de Coopération économique européenne ont été l'un des éléments fondamentaux de la négociation qui a abouti à la Communauté Economique Européenne.

L'extension des catégories protégées est certainement - par ses répercussions psychologiques, sociologiques et politiques - un phénomène plus important encore.

La Sécurité sociale intègre dans le réseau des institutions sociales non seulement les déshérités, les pauvres, les salariés au sens juridique du terme, mais aussi les classes moyennes, voire les riches: il s'agit là d'une solidarité de fait qui lie l'une à l'autre toutes les catégories de la nation.

Les méthodes, elles, varient avec les conceptions politiques dominantes dans un pays donné et à un moment donné.

Tantôt objectifs et moyens de la politique sociale font partie d'un plan d'ensemble conçu et réalisé selon des méthodes centralisatrices, tantôt l'Etat se borne à définir des idéaux dont s'inspirent, avec plus ou moins de conviction, les chefs des organisations professionnelles, lors de leurs négociations. Il fixe un cadre juridique au sein duquel les groupes peuvent plus aisément et plus rapidement parvenir à des accords qui se traduiront par une certaine dose de progrès social, d'élévation

de niveau de vie. Si la négociation collective échoue, alors l'Etat imposera son arbitrage.

La solidarité se manifeste différemment selon les moyens matériels choisis pour assurer une politique sociale (toujours coûteuse): ou bien ils demeurent entre les mains de l'Etat ou dépendent d'administrations spéciales sous la tutelle de l'Etat; ou bien l'Etat, au moyen de la fiscalité ou de la parafiscalité, assure par voie d'autorité le financement de l'action sociale, mais laisse aux représentants des groupes privés le soin -et la liberté, plus ou moins contrôlée- d'assurer sa réalisation.

Enfin, quand le niveau des revenus individuels est élevé, l'Etat et les entreprises peuvent inciter les individus -dans la mesure où il ne s'y résout pas naturellement- à garantir ses risques sociaux par le recours aux placements, aux techniques de l'assurance, ou de la mutualité. Le financement de l'action sociale par la contrainte est alors assez limité.

L'ampleur de l'action sociale étatique -directe ou indirecte- n'aboutit cependant dans aucun pays à l'égalisation des conditions sociales de tous les citoyens. Si élevé que soit le taux d'accroissement annuel du revenu national, il ne permet pas de satisfaire les besoins de tous, de couvrir intégralement les risques de toute nature que court l'homme en société. Aussi la politique sociale place-t-elle les gouvernants devant des options permanentes:

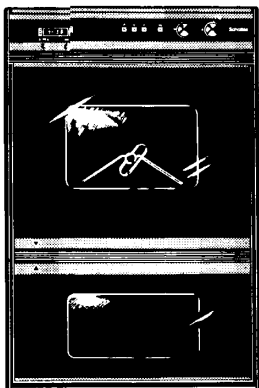
- Le choix entre l'investissement et la consommation. Si l'option est trop tranchée en faveur de l'investissement, la consommation -dont les prestations sociales sont l'une des formes les plus importantes et les plus coûteuses- finit un jour ou l'autre par prendre sa revanche. Si la politique sociale va au-delà du possible, le rythme de l'investissement en souffre.
- Le choix entre les catégories professionnelles et sociales, entre la ville et la campagne, la famille et les célibataires, la médecine préventive et les sanatoriums, entre les réalisations sociales collectives et la distribution de revenus individuels sous la forme de pensions, de retraites, d'allocations, etc.
- Le choix enfin entre l'avenir et le passé, entre la retraite des vieux et la construction de classes nouvelles.

Lorsque l'histoire de la seconde moitié du 20e siècle sera écrite, il ne fait pas de doute que la réalisation du plein emploi et l'apparition de l'Etat Protecteur au cours des années 50 et 60 apparaîtront comme la marque d'une alliance féconde entre politique économique et politique sociale dans les pays industrialisés à économie de marché de type interventionniste. Dans les années 70, avec le ralentissement de la croissance économique, les deux grands objectifs des pays industrialisés ont paru être en conflit. Mais dans les années 80, le succès de nos systèmes, politiques et économiques, ne sera assuré, j'en suis persuadé, que si nous recouvrons la conviction que, dans les sociétés libérales, progrès économique et progrès social sont indissolublement liés.

Il va sans dire que la situation économique constitue le point de départ décisif de toute réflexion sur la politique sociale dans

**doisy
décor**

LUXEMBOURG
avenue Monterey 20
boulevard du Prince Henri 33
Téléphone
47 01 01
Télex
2475 doisy lu



Le four et demi Pyrolec F 680 E à convection naturelle et nettoyage par pyrolyse (du four haut) est le fleuron de la nouvelle gamme Scholtes.

Complet pour répondre à tous les besoins, il possède le maximum de qualités ayant déjà fait leurs preuves dans les modèles Scholtes qui l'ont précédé et qui fonctionnent encore par millions. Certains depuis 20 ans, car Scholtes fut le premier et longtemps le seul à dissocier, en fours à hauteur et tables de cuisson indépendants, les cuisinières «sur pieds» qui étaient – et restent – une autre spécialité de ce fabricant français de réputation mondiale.

Représentant

Maison J. Ch. Printz

12, rue de l'Eau
LUXEMBOURG - Téléphone 2 32 28

Scholtes

les années 80. La politique sociale ne saurait se concevoir que de façon à être compatible avec les possibilités à long terme de l'économie. On ne peut financer un niveau élevé de prestations sociales que grâce à une performance économique également élevée. Les responsables des politiques sociales, soucieux d'assurer un accroissement des prestations sociales, doivent également créer ou améliorer les conditions d'une croissance économique suffisante et non inflationniste.

Tous les pronostics sur l'évolution de l'économie mondiale dans les années 80 partent de l'hypothèse que la période de prospérité et d'expansion de l'après-guerre - les "golden sixties" - est terminée, et avec elle, les forts taux de croissance réelle du PNB. La base économique de tout nouveau progrès des prestations sociales ne s'élargira - pour autant d'ailleurs qu'elle s'élargisse - que très lentement. Il nous mènerait trop loin dans ce contexte d'analyser en détail les causes du ralentissement de la croissance, en particulier les processus de restructuration radicale provoqués par l'explosion des prix du pétrole, par l'introduction de la technologie moderne et par les transformations fondamentales qui se font jour dans l'économie mondiale, pas plus que les tendances démographiques qui influent sur le potentiel de main-d'œuvre. C'est un fait, même s'il n'est pas encore admis par tous les groupes sociaux, qu'un accroissement des dépenses en vue d'élever le niveau général des prestations sociales n'est possible que dans les limites d'une croissance économique réelle.

Toute évaluation réaliste doit également prendre en considération le fait que la politique sociale relève dans une large mesure de la politique intérieure et qu'elle est par conséquent, dans tous les Etats démocratiques, conditionnée par cette politique "politicienne", par les campagnes électorales, par la rivalité partisane. Les partis politiques, sans aucune exception, sont fortement tentés de rechercher les suffrages en présentant des programmes électoraux préconisant un accroissement ou une amélioration des prestations sociales, afin de satisfaire le désir prêté aux électeurs d'obtenir "davantage de tout". La lutte pour les suffrages continuera d'ailleurs à être une motivation essentielle des hommes politiques et des Gouvernements de notre décennie et sans doute également des décennies futures.

Il est encore une autre question que doit aborder toute réflexion sur l'élaboration des politiques sociales pour les années prochaines. Dans la plupart des pays industrialisés, les dépenses sociales, exprimées en pourcentage du PNB, ont pris de telles proportions qu'on est obligé de se demander si, avec son coût administratif élevé, le processus de redistribution mène encore à des résultats socialement justifiés. De plus, dans ces mêmes pays, le nombre des bénéficiaires de prestations sociales s'est accru dans une telle mesure que ce sont de plus en plus souvent les mêmes personnes qui financent et qui reçoivent ces prestations.

Il est donc nécessaire et urgent de discuter des limites d'une politique sociale raisonnable et justifiable. Les responsables de la politique sociale pour les années 80 (peut-être et sans doute même pour les années 90) ne peuvent éviter de répondre à la question de savoir qui, individus ou groupes, bénéficiera des prestations et quel devra être le niveau de celles-ci, mais ils doivent également définir les objectifs et les limites qu'il

convient d'assigner à la protection sociale. Ne devrions-nous pas soumettre à un examen critique toutes les prestations sociales héritées de la période de prospérité du passé pour réévaluer en profondeur et leur cohérence interne et leur justification dans les circonstances nouvelles ?

Mais quel que soit le besoin d'une telle réévaluation, il est illusoire d'espérer ou d'exiger une réorientation complète de la politique sociale en vigueur. La situation économique actuelle devrait toutefois aboutir d'elle-même à séparer ce qui est vraiment nécessaire de ce qui est souhaitable, et permettre de dégager des priorités pour l'avenir.

Lorsqu'on réfléchit sur les objectifs et les priorités, il ne faut cependant pas perdre de vue que les différences entre pays - même pays industrialisés - quant à la nature et au volume des prestations sociales, découlent de l'histoire, des traditions et des préférences spécifiques de chaque nation. Le réexamen critique des prestations sociales dès lors ne devrait pas tendre à une harmonisation généralisée de la diversité actuelle ni à une unification de ces prestations.

Partant de la situation présente, sur les statistiques fort nombreuses, sur le quota des dépenses sociales, c'est-à-dire les dépenses sociales exprimées en % du PIB, je fonde mon analyse sur ce principe ou plutôt cette réalité - que la plupart des activités du secteur public ont à la fois un aspect social et un aspect économique. Ainsi, p.ex. le prélèvement d'impôts n'a sans doute pas seulement des répercussions sur l'incitation au travail, à l'épargne et à l'investissement, mais également sur la distribution des revenus. De même, la création de crèches ou de garderies, permettant aux parents de travailler hors de leur domicile, n'influe pas seulement sur l'offre de main-d'oeuvre, mais aura des effets sensibles sur la vie familiale. Le social et l'économique sont ainsi inextricablement mêlés. Le problème est de coordonner les différentes actions des pouvoirs publics de façon à réaliser avec le maximum d'efficacité ce que la société souhaite, sans pour autant manquer les objectifs sociaux ultimes par une action à trop court terme ou dépourvue d'efficacité.

Cela dit, il est évident que les progrès sociaux que nous pouvons véritablement accomplir sont limités par les moyens économiques dont nous disposons; que les méthodes adoptées pour atteindre les objectifs sociaux ne doivent surtout pas nuire au système économique qui engendre ces moyens; et que nous vivons dans les sociétés régies par le principe que, pour l'essentiel, le citoyen et le consommateur sont en dernier ressort les arbitres de l'affectation des moyens aux différentes fins. Aucun responsable politique ne peut guère se permettre d'ignorer ces contraintes.

La première contrainte suppose un choix entre le court et long terme, entre la génération présente et la prochaine. Je l'ai dit tout à l'heure. En termes économiques, il s'agit de trouver le juste équilibre entre consommer aujourd'hui et investir dans l'avenir. Dans la conjoncture actuelle, c'est là une question d'importance vitale, parce qu'il est indispensable d'accroître l'investissement pour restructurer nos économies, améliorer la productivité et réduire notre dépendance à l'égard du pétrole.

La deuxième contrainte a trait aux effets dits "secondaires" des

politiques sociales. La complexité de certaines des méthodes de financement actuellement utilisées a, sur la vie économique et sociale, des effets dépassant de beaucoup leur objectif immédiat. Le financement de la sécurité sociale par des impôts sur les salaires à charge des employeurs alourdit naturellement les coûts de main-d'oeuvre, modifie la structure des coûts entre entreprises et branches d'activité, ainsi que le rapport entre le coût de la main-d'oeuvre et celui des autres facteurs de production - et par conséquent modifie la répartition des ressources et la physionomie de la production et de la consommation. Certains de ces "effets secondaires" peuvent être indésirables du point de vue de l'efficacité économique.

La troisième contrainte tient à la nécessité de répondre aux aspirations et aux préférences changeantes des individus, à la fois citoyens et consommateurs. L'Etat Providence est devenu le champ clos d'une rivalité entre des groupes de bénéficiaires qui constituent sa "clientèle" et dont chacun veut obtenir une part plus grande d'un gâteau demeurant inchangé. Il faut mettre un frein à cette escalade de revendications si l'on veut satisfaire la totalité des demandes qui s'exercent sur nos ressources sans alimenter l'inflation.

Cette formulation des contraintes m'amène à énoncer deux conclusions générales que j'expliciterais par la suite:

1. La meilleure manière de défendre l'Etat Providence ou Protecteur est de se montrer rigoureux dans la fixation de ses objectifs essentiels et des principales limites de son champ d'action ;
2. Nous devons repenser les systèmes sur lesquels s'articule notre politique sociale de façon à ce qu'ils répondent vraiment aux nouveaux besoins et préférences qui se sont fait jour dans ce domaine.

La première conclusion générale pose la question du Rôle et des Limites de l'Etat Providence.

L'Etat Providence a pour fonction primordiale d'assurer à tous les citoyens un minimum de protection contre les risques sociaux. Le problème est de déterminer à quel niveau se situe ce minimum. Les choix politiques qui ont été faits sur ce point ont été influencés, on le comprend, par le taux de croissance des pays et leur plus ou moins grande richesse. Les prélèvements de la collectivité sur le budget de l'Etat ont couvert progressivement tous les stades de la vie: de la grossesse et de la naissance à la retraite et au décès en passant par l'éducation, la garantie de l'emploi et de la rémunération. Qui plus est, ces prélèvements sont maintenant devenus familiaux à tous les groupes de la société: agriculteurs, jeunes, syndicats, femmes occupant un emploi et femmes au foyer, entreprises grandes et petites. Toutes les fois et partout où un groupe voyait ses intérêts menacés ou pensait pouvoir les accroître, il a demandé l'intervention des pouvoirs publics. En outre, dans la plupart des pays, le fait de n'avoir pas limité le champ des bénéficiaires à ceux qui sont vraiment dans le besoin, a eu pour effet d'alourdir les coûts et de réduire les effets de redistribution sans nécessité.

Tout cela cependant ne doit pas nous faire oublier un fait bien réel: le système de protection des individus édifié depuis la

seconde guerre mondiale est une réalisation sociale de portée historique. Encore faut-il que cette réalisation ne soit pas mise en péril par une "fuite en avant" qui ne pourrait durer longtemps.

Il importe tout d'abord de bien mettre en lumière les grands principes en cause.

1. Nous devons certainement continuer à fonder notre action sur l'idée qu'il n'y a pas de bien-être sans un revenu suffisant tiré du travail.
2. Il incombe manifestement à l'Etat de répondre à la volonté commune dans notre société démocratique, en assurant par la voie de la fiscalité une répartition du revenu qui soit plus équitable que celle qu'engendrerait le seul jeu des forces du marché.
3. Il faut sûrement que l'Etat reste le principal garant contre les risques sociaux tels que le chômage, la maladie, l'invalidité et la vieillesse, autrement dit tout ce qui fait l'objet de la sécurité sociale.
4. Les transferts au profit des groupes vulnérables de la société peuvent être effectués de diverses manières: prestations directes versées par l'Etat ou les communes, subventions ayant pour effet de réduire certains prix à la consommation, p.ex. dans le domaine des loyers et des transports, et enfin bien sûr, les différentes formes de la solidarité privée.

Ces principes doivent cependant être appliqués avec le maximum d'efficacité économique, et le cours de la politique économique doit être orienté de façon à tirer le meilleur parti des moindres chances offertes par la situation présente.

1. Les éléments du système fiscal qui servent d'instruments pour atténuer les disparités de revenu peuvent être utilisés quel que soit le taux de croissance des revenus réels.
2. Il faut en revanche se garder de considérer que le système de paiements de transfert doit être tenu à l'abri des fluctuations du rythme d'expansion économique. Les demandes de transfert sont généralement déterminées par des considérations d'ordre politique, alors que les ressources sont fonction de ce taux, des autres demandes dont elles font l'objet et de l'efficacité avec laquelle elles sont utilisées. Il faudrait donc que les demandes en matière de transfert soient reconsidérées à intervalles réguliers.
3. Il est essentiel que les Gouvernements réexaminent régulièrement l'efficacité et l'efficacités, du point de vue du bien-être, des différents moyens mis en oeuvre pour atteindre les objectifs sociaux. Les transactions complexes du système de transferts doivent être maîtrisées de façon que leur résultat net, en termes de redistribution, justifie la charge administrative qu'elles impliquent et les interventions qu'elles rendent nécessaires dans le fonctionnement du marché. Il convient dès lors de s'interroger sur le champ d'application, le niveau et l'universalité des avantages sociaux pour en apprécier l'efficacité du point de vue du bien-être. L'équilibre qu'il y a lieu d'établir entre une structure de

salaires plus égalitaires, la motivation au travail, et la charge que doit supporter un système de redistribution des revenus par la fiscalité doit être l'une des principales préoccupations des pouvoirs publics.

Il ne faut pas voir - et j'arrive à la deuxième conclusion générale - dans cette limitation du rôle de l'Etat Providence une sorte de moratoire du progrès social. Elle a au contraire pour objet de refléter deux réalités:

- les besoins sociaux et les préférences individuelles évoluent de telle manière, dans les sociétés industrielles avancées, que l'Etat Providence, dont l'objet était la lutte contre la pauvreté et la protection sociale, n'est plus le seul facteur de bien-être;
- on observe une modification assez nette de l'attitude des citoyens à l'égard des méthodes employées par les pouvoirs publics en faveur de moyens d'action, s'attaquant davantage aux racines des problèmes.

En ce qui concerne le premier point, cette évolution a commencé à faire l'objet d'une vaste discussion et d'une large controverse dans l'opinion publique lors des mutations complexes qui se sont opérées dans les valeurs au cours des années 60. La "qualité de la vie" en est l'une des expressions symboliques.

La récession de 1973-74, et la persistance depuis lors des taux de croissance relativement bas et d'un chômage important, ont fait prendre davantage conscience du dénuement social de certains groupes auxquels il faut consacrer des programmes spéciaux si l'on veut qu'ils puissent sortir du cercle vicieux de leurs multiples handicaps.

Pour répondre à ces besoins, il faut adopter une approche plus sélective, s'appuyant sur des objectifs précis et sur une coopération entre différents organismes gouvernementaux et entre organismes publics et privés. Les difficultés ne tiennent peut-être pas tant à des questions d'ordre budgétaire qu'à l'aptitude des groupes concernés à organiser efficacement la prestation des services dont ils ont besoin, au niveau des collectivités locales auxquelles ils appartiennent.

C'est là une tâche extrêmement complexe que doivent assumer les pouvoirs publics. Par exemple, il faut reconnaître que, par sa nature même, l'appareil administratif est incapable d'atteindre certains objectifs. S'il peut p.ex. être l'instrument de l'équité, il ne saurait guère être celui de la charité. On a aujourd'hui fâcheusement tendance à assimiler l'action de l'Etat à l'extension incessante de son administration. Il n'en va pas nécessairement ainsi. L'Etat peut encourager, réglementer, passer des contrats à des organismes privés, établir des lignes directrices et favoriser l'action bénévole. Lorsqu'il le fait, son succès dépend de ses relations avec les autres agents de la société: employeurs, syndicats, collectivités locales, organismes bénévoles et individus.

Ce que je voudrais souligner, c'est qu'en raison de la nature des nouveaux besoins sociaux et des nouvelles aspirations de la société post-industrielle contemporaine, il faut rechercher de nouveaux rapports entre l'action des pouvoirs publics et l'action

Roger Erpelding

Produits et Appareils pour l'Hygiène,
la Désinfection et l'Entretien

DUDELANGE (G.-D. de Luxembourg)
169, route de Burange / Téléphone 51 05 76

Installations électriques
Tous les appareils
électro-ménagers et industriels

Gaston Emering

4994 SCHOUWEILER - 93, route de Longwy
Téléphone 3 72 85

privée, élaborer de nouveaux instruments de protection sociale et de bien-être, et renforcer les responsabilités de chacun à l'égard de lui-même et d'autrui. C'est dans ce sens que l'avènement de la Société du Bien-être est à la fois inévitable et souhaitable.

Mesdames, Messieurs,

Appliqués à la situation présente et future de notre pays, ces principes généraux que je viens d'énoncer se concrétisent dans la politique que nous essayons avec ces grandes difficultés et avec obstination à poursuivre. Celle-ci peut se résumer dans ces termes que j'ai prononcés à la Chambre des Députés le 11 novembre 1980, qui - à quelques nuances près - gardent, à mon sentiment, tout leur sens.

La crise économique que traversent à l'heure actuelle les pays industrialisés est un défi, un défi à notre imagination et à notre courage.

Pour y répondre nous devons d'abord rejeter une fois pour toutes l'idée que l'avenir sera une simple répétition du passé. Nous devons nous rendre compte du caractère exceptionnel de la croissance économique des années 60, croissance exceptionnelle parce que fondée sur un prix de l'énergie exceptionnellement bas. Cela a permis une accumulation rapide d'équipements fort gourmands d'énergie, mais permettant à la productivité de croître rapidement. Les salaires, le niveau de vie et les aspirations ont suivi; et en ce qui concerne en tout cas les aspirations à une croissance rapide des revenus, celles-ci continuent sur leur lancée alors que les conditions économiques se sont détériorées.

Cette période de croissance exceptionnelle s'est terminée fin 1973 lorsqu'en quelques mois le prix du pétrole brut a quadruplé. Depuis lors, les économies industrielles ont entamé un processus lent et pénible de reconversion.

Ces reconversions nous imposent un vaste effort d'investissement dans tous les sens du terme: c'est la seule réponse valable au défi de la crise économique.

Un secteur-clé de notre économie, à savoir la sidérurgie, a été frappé de plein fouet. Nous sommes bien conscients que les conséquences immédiates, à moyen et à long terme, en sont graves. Ce nuage sombre ne doit cependant pas faire oublier que l'économie nationale est heureusement solide. Celle-ci présente certes d'autres points faibles, mais la main garde de très bonnes cartes et ce sont celles-ci qu'il convient de bien jouer.

Nous devons dès lors refuser le rôle de gestionnaire passif de la crise et rejeter l'immobilisme et toute forme de découragement qui relève du défaitisme. Nous devons continuer à développer des incitants à l'innovation, à la valorisation de nos atouts, à l'aide aux initiatives créatrices de débouchés nouveaux. Voilà pourquoi nous serons obligés d'affronter avec succès l'intensification de la concurrence sur les marchés mondiaux et de renforcer la base structurelle de notre économie. Le maintien de la prospérité et de la compétitivité de nos entreprises est la condition indispensable de la sauvegarde de l'emploi et des acquis sociaux.

Les problèmes que je viens d'évoquer prennent encore plus de relief, si l'on prend en compte le point de rupture atteint en matière de finances publiques. Sans vouloir verser dans un pessimisme exagéré, je me dois d'insister encore sur les évolutions qui risquent de mettre en cause l'équilibre budgétaire à moyen terme. Les chiffres que j'ai cité à cette occasion, tant au sujet du tassement des recettes fiscales qu'au sujet de l'effritement progressif des réserves de l'Etat, sont parfaitement éloquents. Ils le sont d'autant plus, si l'on tient compte de facteurs structurels tels que la rigidité de la plupart des dépenses de consommation, l'inélucltabilité des dépenses de restructuration économique et le niveau atteint d'ores et déjà par la pression fiscale.

Manifestement, l'heure n'est pas à l'interprétation abusive, voire à la manipulation des chiffres dans un sens ou dans l'autre, mais à la prise de conscience des dures réalités auxquelles notre collectivité est confrontée et de la marge de manoeuvre très réduite dont disposent les pouvoirs publics.

Dans une économie de petite dimension, obligée par sa structure de compter sur son talent de transformateur pour assurer son bien-être matériel, dépendant de l'extérieur pour ses approvisionnements comme pour ses ventes, on peut certes se demander comment la dépense intérieure a pu se développer au-delà de ce que permettraient le rythme de croissance dans le monde et les difficultés spécifiques des activités exportatrices du pays.

Ce processus lent, mais irréversible est sans doute dû à la pression de comportements tant individuels que par groupe qui deviennent homogènes, malgré la diversité des situations qui les inspirent. Pression de tous ceux - et les exceptions sont rares - qui considèrent les consommations publiques qui doivent satisfaire leurs exigences, a priori légitimes, comme toujours trop chichement dispensées, sans s'inquiéter de savoir à combien se montera l'addition générale et comment le coût sera supporté. Pression de tous ceux - et ils sont nombreux - qui demandent le développement des activités produisant des services collectifs, sans se préoccuper des ressources nécessaires. Pression de tous ceux qui exigent de l'Etat qu'il subventionne le fonctionnement de producteurs de services, du secteur privé, sans qu'il puisse se soucier d'éviter le gonflement de la dépense mise à charge de la collectivité.

Il appartient aujourd'hui plus que jamais à la collectivité tout entière de prendre ses responsabilités au regard de la situation effective du pays. En termes clairs, la marge de manoeuvre en matière de finances publiques exigera de ceux qui croient l'heure opportune d'exiger des dépenses supplémentaires, d'indiquer les impôts à augmenter ou les dépenses à supprimer en contrepartie.

Pour ma part, je reste persuadé que la situation actuelle et les perspectives à moyen terme de notre économie exigent une politique financière et budgétaire rigoureuse et disciplinée. Nos partenaires européens ont décidé ou vont décider des politiques économiques restrictives. Notre pays est confronté aux mêmes exigences d'austérité. Il s'agira à l'avenir de ne retenir que les options indispensables à la restructuration économique et à la défense des couches les plus défavorisées de la population.

Trop longtemps les parties prenantes au budget de l'Etat se sont,

globalement, alloué une manne de plus en plus généreusement distribuée. Il faudra bien qu'elles admettent désormais que les priorités s'établissent en faveur des plus démunis. Il faudra, une fois pour toutes, se rendre à l'évidence que l'ensemble des ménages ne peut pas exiger plus longtemps que leurs revenus et leur consommation augmentent toujours plus vite que le produit national. Il y a les faits dont il faut bien tenir compte et les faits, dans une période moins facile, rendent nocifs des exigences devenues excessives et des luxes devenus exagérés.

Les déséquilibres que nous enregistrons aujourd'hui ne sont pas tenables à la longue. Ils portent en eux les germes de difficultés essentielles. Or, laissées à elles-mêmes, les choses ne peuvent que s'aggraver. Des remises en ordre s'imposent. Elles impliquent un effort collectif dont la répartition ne pourra cependant être agencée de façon telle qu'elle accentue, ni même qu'elle cache des inégalités sociales.

Certes, il est impensable qu'il soit mis fin sans transition au déséquilibre. Les médecines qui font choc sont néfastes au patient. Mais il ne convient pas non plus de cacher son état à celui-ci, le laissant, sans mise en garde, s'abîmer plus avant dans un mal pourtant curable.

Pour ce faire, il y a lieu de procéder à des choix équilibrés, de concilier et de trancher dans l'optique d'une juste répartition des sacrifices et dans l'intérêt de la communauté nationale tout entière.

Les responsables politiques doivent avoir la ferme volonté de résoudre nos problèmes en plaçant l'intérêt général au-dessus des revendications particulières, pour justifiées qu'elles puissent paraître.

Car, en définitive, ce n'est pas la défense intransigeante, par chaque groupe, de points de vue particuliers qui assurera le maintien et le progrès de la prospérité nationale. Dans une période moins faste, en effet, un peuple ne peut défendre son bien-être général qu'en mesurant sans aveuglement les difficultés, en s'imposant un effort solidaire de travail et en répartissant équitablement le poids, d'ailleurs tolérable, de cette discipline de modération qui le garde du pire.

Mesdames, Messieurs,

Certes, ces temps sont difficiles - et pour les gouvernants et pour les citoyens - mais ces temps ne sont pas sans noblesse. Quiconque tourne ses yeux vers le passé reste saisi par la somme d'inconscience et de veulerie qui caractérise ces fameuses belles époques que la mode rétro et le recul des ans parent de toutes les beautés. Dans cette douce illusion sonnambulique, pleine de french-cancans, de caf'conc, de poilus et de charlestons, l'inexorable décadence se poursuivait. Aujourd'hui les illusions sont mortes, et nos pays européens, chargés d'histoire, connaissent l'épreuve de la vérité. Car la vérité ultime de ce temps, ce n'est pas le déclin de l'Europe, ce n'est pas l'extension du communisme ou la naissance de nouvelles nations au coeur des continents oubliés, c'est l'émergence d'une civilisation unique sur l'ensemble de la terre.

Vue à ce niveau, l'histoire de notre temps et la période que nous

vivons est prodigieuse: voilà l'Asie qui sort d'un sommeil de plusieurs millénaires; voilà l'Afrique où le bruit des tams-tams accompagne maintenant le grincement des grues; voilà le Brésil, plus grand à lui seul que les Etats-Unis, qui surgit du silence et élève vers le ciel la première ville du 21^e siècle; voici New York avec ses 12 mio d'habitants et, en son centre, le palais de l'ONU où pour la première fois toutes les couleurs de peau se côtoient, toutes les paroles s'expriment.

Alors il est permis de se demander: étions-nous si grands lorsque Rome entourait la Méditerranée? Etions-nous si glorieux quand la guerre civile permanente déchirait nos pays? Etions-nous si prestigieux au lendemain des deux guerres mondiales, avec nos peuples saignés, nos villes détruites, nos régimes déjà moribonds?

Et pourtant cette vieille Europe malmenée, insultée et sanglante reste un phare prestigieux qui attire encore les regards. Tant d'histoire, tant de culture accumulée, tant de dynamisme industriel, une telle capacité à reconstruire les villes détruites et à ressortir tous les trente ans du néant, constituent pour les peuples du monde une énigme que la sociologie est bien incapable d'interpréter.

C'est pourquoi je persiste à croire que nous vivons une époque exaltante parce qu'il ne dépend que de l'énergie et de l'action de chacun d'entre nous, quel qu'il soit, d'apporter sa contribution personnelle à la reconstitution voire à la consolidation de l'Etat Providence qui -il faut bien le rappeler- n'a pas été un don du ciel, mais le produit d'un effort systématique d'imagination, de lucidité et d'honnêteté des citoyens et des responsables politiques.

avril 1983



*Avant et après
la visite de la
Bibliothèque Nationale
par l'A.A.A.*



Ceux qui s'en vont . . .

L'année scolaire 1983/84 a vu le départ à la retraite de quatre professeurs de l'Athénée. Si MM. Emile Thiry et René Wirtz, âgés de 64 respectivement 63 ans, n'ont plus repris le collier au début de l'année, M. Emmanuel Reichling, souffrant depuis plusieurs mois, a demandé et obtenu sa retraite précoce pour raisons de santé; quant à M. Pierre Droessart, il a dû attendre jusqu'au 31 décembre d'avoir atteint ses soixante ans et donc le droit de dire adieu à l'enseignement.

Ces quatre collègues ont marqué, chacun à sa façon, les vingt, trente, voire quarante ans (pour René Wirtz) qu'ils ont passé partie dans les vénérables locaux à l'ombre de la Cathédrale, partie dans la moderne bâtisse du "Géssekneppchen". Chacun d'eux a laissé son empreinte sur les élèves qui les ont eus; les autres les ont connus, plus ou moins bien. C'est pour rafraîchir la mémoire des uns et des autres et aussi pour leur rendre un discret hommage qu'ils seront évoqués dans le cadre de cette chronique et pour commencer, dans ce numéro, les deux plus anciens, Emile Thiry et René Wirtz.

Emile Thiry est né le 13 octobre 1919 à Pétange; comme beaucoup de garçons de sa région (les communications avec la capitale étaient plus faciles qu'avec Esch) il a fait ses études à l'Athénée. S'il a eu la chance de pouvoir faire son examen de fin d'études en juin 1940, juste au début de la grande tourmente, celle-ci devait cependant perturber considérablement ses études. Il connut en 1942-43 le Reichsarbeitsdienst qui le mena en Pologne et jusqu'en U.R.S.S. avant de pouvoir accomplir ses études à Munich, à Tübingen, à Bruxelles, à Paris, et à Leeds. Ce n'est qu'en 1947 qu'il put se présenter au doctorat et, après deux ans de stage au Lycée de Garçons à Esch-sur-Alzette, il obtint sa première nomination de professeur d'anglais dans ce même établissement. Bien qu'il n'y soit resté que jusqu'en 1952, six ans plus tard quand j'entrai à mon tour comme stagiaire à ce lycée, le souvenir de ses "Spiichten" était encore vivace parmi ses anciens collègues.

En 1952, Emile Thiry est nommé à l'Athénée où il va donc rester pendant plus de trente ans, jusqu'à la fin de sa carrière active. Il y deviendra peu à peu le professeur d'anglais, à preuve son surnom "den Teacher". Il y répandra la bonne humeur, dans ses classes qui apprécieront à la fois la valeur de son enseignement et ses qualités humaines faites de gentillesse et d'un intérêt sincère pour ses élèves, mais aussi dans la salle des conférences, où son rire communicatif et ses éclats de voix feront partie du décor par ailleurs peut-être trop austère.

Lorsque le "Kolleisch" déménagera dans les "Märeler Wisen", il ne changera pas ses habitudes et fera le plus souvent à pied le chemin, maintenant doublé, de sa maison du Limpertsberg à son école.

Bref, c'est un personnage! Mais pas à sens unique: ses intérêts sont vastes et divers. Ne mentionnons même pas le fait qu'il sait - et aime- discuter indéfiniment de toutes sortes de sujets; mais en dehors de l'anglais il s'était fait une deuxième spécialité: les vicissitudes de la guerre lui avaient valu au moins un enrichissement, il avait appris à parler le russe et à connaître la terre et la civilisation russes. Depuis il en est devenu un explorateur passionné, y a fait plusieurs voyages et est sans doute un des meilleurs spécialistes luxembourgeois de la littérature russe.

En voilà encore un qui ne risque pas de s'ennuyer dans sa retraite!

Né le 3 mai 1920 à Diekirch, René Wirtz, constitue sans doute un phénomène unique dans l'histoire récente de l'Athénée: en effet, entré dans cette école en 1932 comme élève de VIIe, il vient de le quitter pour une retraite bien méritée. 51 ans de présence ininterrompue, si l'on fait abstraction des années de guerre, qui lui valurent la déportation avec sa famille de 1942 à 1945, et de ses années d'études universitaires. Dès 1946, il est attaché comme professeur-stagiaire à l'Athénée pour ne plus en bouger.

René Wirtz a été un enseignant aux intérêts divers et multiples: sa première spécialité était le français, mais au fil des années, il s'est de plus en plus intéressé à l'enseignement du latin et de l'allemand: il aimait aussi se charger du cours de luxembourgeois en VIIe.

Tout en ne dédaignant pas l'humour, voire l'ironie (il sait la manier avec subtilité), René Wirtz s'est surtout fait remarquer au sein de notre corps enseignant par sa discrétion, ses bonnes manières, sa prévenance: il est le type du gentleman. Dans le même ordre d'idées, je voudrais aussi rendre hommage à son irréprochable conscience professionnelle: ce n'est pas lui qui aurait "laissé tomber" une leçon à la légère; même à la fin de sa carrière, il tenait à s'excuser personnellement auprès du directeur pour la petite absence, pour le moindre retard. D'un autre côté, il savait aussi, quand il le fallait, prendre la parole et dire haut et fort ce qu'il pensait (et ce que pensaient souvent ses collègues). Il a aussi joué le rôle d'un ordonnateur des plaisirs, organisant excursions et agapes, comme l'annuel "porcelet à la broche" à Junglinster.

Comme Emile Thiry, René Wirtz laisse un vide dans la conférence des professeurs et dans les classes. Mais nous sommes sûrs que les liens entre eux et l'Athénée ne se relâcheront pas de sitôt.

H.F.

Do-It-Yourself Center

Hoffmann-Schwall

ALZINGEN-HESPERANGE

La maison spécialisée pour le bricoleur

Nous vous proposons la bonne qualité
à des prix raisonnables

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie

Raymond Mamer

LUXEMBOURG-BELAIR
Téléphone 44 14 96
Boulevard Pierre Dupong, 11

EXAMEN DE FIN D'ETUDES SECONDAIRES

Session 1983

1) Section langues vivantes

28 élèves se sont présentés

22 ont été reçus

6 ont été refusés

Ont été reçus :

Betzen Christiane de Itzig
Faber Michel de Bridel
Kimmes Viviane de Pétange
Lesch Paul de Howald
Muller Carine de Luxembourg
Philipps Marie-France de Luxbg
Reiter Anita de Luxembourg
Schimmer Muriel de Fentange
Schmit Marcel de Luxembourg
Schumacher Danielle de Luxbg
Zeches Marianne de Remich

Drees Frank de Luxembourg
Kiesch Joelle de Luxembourg
Lamesch Christiane de Howald
Lorang Christiane de Strassen
Nilles François de Schouweiler
Pier Nicole de Bous
Schillen Olivier de Luxembourg
Schmit Claude de Luxembourg
Schmit Rose de Luxembourg
Seyler Nadine de Howald
Zepp Georges de Luxembourg

2) Section latin-sciences/option mathématiques

11 élèves se sont présentés

11 ont été reçus

ont été reçus :

André Marc de Luxembourg
Duhr J-Jacques de Bertrange
Klein Raymond de Berchem
Mahr Francis de Walferdange
Pommerell Claude de Luxembourg
Wildschutz Félix de Kleinbëttingen

Biver Marc de Luxembourg
Franck Jean-Luc de Luxembourg
Less Gilles de Mamer
Mertens Guy de Howald
Weydert Marc de Luxembourg

Section langues vivantes-sciences/option mathématiques

10 élèves se sont présentés

6 ont été reçus

2 ont été refusés

1 a été ajourné

1 a été renvoyé à une session ultérieure

Ont été reçus :

Fisch Maryse de Remich
Genson Roland de Howald
Wagner Léopold de Dudelange

Flener Pierre de Luxembourg
Jaeger Paul de Bertrange
Zeimet J-François de Crauthem

3) Section latin-sciences/option sciences naturelles

22 élèves se sont présentés

15 ont été reçus

6 ont été refusés

1 a été renvoyé aux épreuves de septembre

Ont été reçus:

Dondelinger François de Luxbg
Glesener Gilles de Strassen
Hubsch Alphonse de Linger
Mreches Alain de Assel
Peiffer Marc de Bérelange
Rosman Corinne de Luxembourg
Schroeder Muriel de Howald
Welter Christiane de Luxembourg

Eicher Maryse de Howald
Hommel Lucette de Luxembourg
Kugener Pascal de Diekirch
Pauly François de Luxembourg
Pixius Christiane de Dudelange
Schmit Claude de Trintange
Sturm Richard de Luxembourg

Section langues vivantes-sciences/option sciences naturelles

26 élèves se sont présentés

8 ont été reçus

13 ont été refusés

3 ont été ajournés

2 ont été renvoyés aux épreuves de septembre

ont été reçus:

Harpes Nico de Fentange
Lemmer Marc de Luxembourg
Schockmel Romain d'Esch/Alzette
Stoffels Alex de Luxembourg

Keyser Romaine d'Oetrange
Schmit Françoise de Luxembourg
Schneider Florentin de Bridel
Zeimes Roger de Bettembourg

Section langues vivantes-sciences/option sciences naturelles

Candidats inscrits par le Ministère de l'Education Nationale

1 candidate s'est présentée

1 a été reçue

a été reçue

Hermes Danielle de Clemency

4) Section latin-sciences/option sciences économiques

10 élèves se sont présentés

10 ont été admis

ont été reçus:

Als Nicolas de Luxembourg
Faltz Paul de Mersch
Grotz Angèle de Strassen
Sauber Claude de Bridel
Steffen René de Pétange

Allegrezza Paolo de Bertrange
Folmer Michel de Luxembourg
Peyer Malou de Howald
Schiltz Jean-Louis de Luxbg
Wesquet Patrick de Schouweiler

Section langues vivantes-sciences/option sciences économiques

16 élèves se sont présentés
6 ont été admis
8 ont été refusés
1 a été ajourné
1 a été renvoyé à une session ultérieure

ont été reçus:

Beckené Myriam de Bettembourg	Daleiden Guy de Steinsel
Meysembourg Gilbert de Bivange	Salzburger Denise de Moutfort
Spielmann Dean de Luxembourg	Tani Robert de Luxembourg

Section langues vivantes-sciences/option sciences économiques

Candidats inscrits par le Ministère de l'Education Nationale

9 candidats se sont présentés
6 ont été admis
2 ont été refusés
1 a été renvoyé aux épreuves de septembre

5) Section latin-arts/option musique

5 élèves se sont présentés
4 ont été admis
1 a été ajourné

ont été reçus:

Baden Simone de Luxembourg	Groben Françoise de Luxembourg
Roster Danielle de Wiltz	Thilges Jean-Claude de Kayl

Section langues vivantes-arts/option musique

8 élèves se sont présentés
5 ont été admis
2 ont été refusés
1 a été ajourné

ont été reçus:

Grethen Luc de Bascharage	Lucas Ria de Pétange
Scheitler Françoise de Luxembourg	Seywert Denise de Luxembourg
Tordini Sergio de Luxembourg	

Pour finir...
un mot pour rire!

A l'Ecole Buissonnière
de la Sécurité Sociale

Suite au passage de Monsieur le Contrôleur, veuillez m'envoyer un carnet de maternité.

Mon mari est pour le moment décédé et, jusqu'au 20, la quinzaine est longue.

N'étant pas chaumeur secouru, je me suis mis à ramasser un peu de tôle pour faire manger à ma femme et mes cinq enfants.

Faites un effort, Monsieur le Directeur, mon enfant va naître.

J'espère que vous aurez pitié d'une mère qui a sept enfants à manger de plus son mari et sa belle-mère.

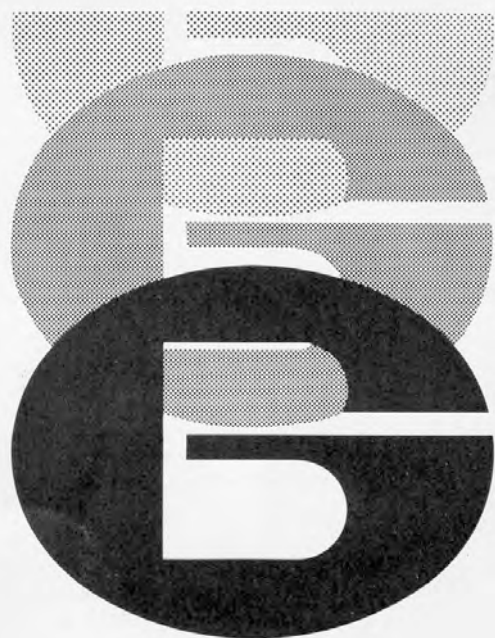
Monsieur le Directeur, mon mari est mort, dites moi comment le sortir de la caisse (caisse d'assurance).

Comme mon mari doit partir chez les fous, je l'envoie à votre bureau.



Mit dem Fernsehen
ist es wie
mit Champagner:
Man soll nur vom
Besten nehmen
Die Wahl
erleichtert Ihnen
Télécran

Im Abonnement
ist Télécran
28% billiger!
Anruf genügt.
Telefon: 49 93 282



une de nos agences
est dans
votre voisinage

**Banque Générale
du Luxembourg**
